

SOMMAIRE

Chapitre 1. Introduction générale	21
Section 1. Importance du droit européen de la concurrence	21
Sous-section 1. Impact du droit européen de la concurrence sur les agents économiques	24
Sous-section 2. Impact du droit européen de la concurrence sur l'activité économique	33
§ 1. Effets économiques vertueux du droit de la concurrence	34
§ 2. Effet « libre-échangiste » du droit de la concurrence	43
§ 3. Crise de légitimité du droit de la concurrence	47
Section 2. Histoire du droit européen de la concurrence	57
Sous-section 1. Racines du droit de la concurrence	57
Sous-section 2. L'apparition d'un droit moderne de la concurrence	60
§ 1. L'influence nord-américaine	60
§ 2. Ajustement structurel par le droit de la concurrence en Europe	64
Section 3. Objectifs du droit européen de la concurrence	80
Sous-section 1. Les objectifs économiques autonomes du droit européen de la concurrence	81
§ 1. Loyauté	81
§ 2. Pluralité	84
§ 3. Efficacité	87
§ 4. Synthèse	91
Sous-section 2. L'objectif libre-échangiste du droit européen de la concurrence	94
Section 4. Sources du droit européen de la concurrence	99
Sous-section 1. Droit primaire	99

§ 1. Règles s'appliquant aux entreprises – articles 101 et 102 TFUE	99
§ 2. Règles s'appliquant aux États membres – articles 106 et 107-109 TFUE	102
§ 3. Règles de mise en œuvre – articles 103, 104 et 105 TFUE	103
<i>Sous-section 2. Droit dérivé</i>	103
<i>Sous-section 3. Jurisprudence</i>	106
§ 1. Jurisprudence administrative de la Commission	106
§ 2. Jurisprudence de la CJUE	109
§ 3. Jurisprudence nationale	115
<i>Sous-section 4. Doctrine</i>	116
<i>Section 5. Champ d'application du droit européen de la concurrence</i>	117
<i>Sous-section 1. Champ d'application ratione personae</i>	117
§ 1. Définition jurisprudentielle de la notion d'« entreprise »	118
§ 2. Cantonnement jurisprudentiel de la notion d'« entreprise »	124
<i>Sous-section 2. Champ d'application ratione materiae</i>	133
§ 1. Produits agricoles	133
§ 2. Transports	136
§ 3. Industries de réseaux	139
§ 4. L'industrie de l'armement	143
§ 5. Autres	144
<i>Sous-section 3. Champ d'application ratione loci</i>	144
§ 1. Compétence normative du droit européen de la concurrence	145
§ 2. Compétence exécutive du droit européen de la concurrence	151
§ 3. La problématique du droit global de la concurrence	153
§ 4. Conclusions	159
<i>Chapitre 2. Éléments d'économie du droit de la concurrence</i>	163
<i>Section 1. Observations liminaires</i>	163
<i>Section 2. Épistémologie de l'économie du droit de la concurrence</i>	167
<i>Sous-section 1. L'économie classique et néo-classique de la concurrence</i>	167
§ 1. La loi de l'offre et de la demande	168
§ 2. La théorie de la « concurrence pure et parfaite », ou le fonctionnement vertueux de la loi de l'offre et de la demande	170
§ 3. La théorie du monopole (et du cartel), ou le dysfonctionnement de la loi de l'offre et de la demande	172
§ 4. Évaluation des théories classiques et néo-classiques de la concurrence	179

<i>Sous-section 2. L'économie normative de la concurrence</i>	182
§ 1. L'école d'Harvard	182
§ 2. L'école de Chicago	185
§ 3. L'école « post-Chicago »	187
Section 3. Méthodologie de l'économie du droit de la concurrence ...	193
<i>Sous-section 1. Notion de pouvoir de marché</i>	194
<i>Sous-section 2. Effets pervers du pouvoir de marché sur l'efficacité économique des marchés</i>	198
§ 1. L'atteinte au « bien-être du consommateur » (ou « consumer welfare »)	198
§ 2. La contribution au « bien-être total » (ou « total welfare »)	199
<i>Sous-section 3. Mesure du pouvoir de marché</i>	201
§ 1. La mesure directe du pouvoir de marché	201
§ 2. La mesure indirecte du pouvoir de marché	208
<i>Sous-section 4. Autres notions utiles</i>	227
§ 1. Le coût marginal	228
§ 2. Les coûts moyens	229
§ 3. Les coûts évitables moyens	234
§ 4. Autres notions de coûts	235
§ 5. Conclusion	236
Chapitre 3. L'article 101 TFUE ou le dispositif de contrôle des coordinations anticoncurrentielles	237
Section 1. Économie de la coordination	238
§ 1. Théorie économique	238
§ 2. Économie et droit de la collusion	245
Section 2. L'article 101(1) TFUE – le principe d'incompatibilité	250
<i>Sous-section 1. La composante juridique – une coordination entre plusieurs entreprises</i>	252
§ 1. Pluralité d'entreprises	252
§ 2. Une communauté de volontés	260
§ 3. Décisions d'association d'entreprises	276
§ 4. La pratique concertée	279
§ 5. Observations finales	289
<i>Sous-section 2. La composante économique – la restriction de concurrence</i>	290
§ 1. Définition de la « restriction de concurrence »	290
§ 2. Catégories de restrictions de concurrence	299

§ 3. Les restrictions de concurrence accessoires	327
<i>Sous-section 3. La composante juridictionnelle – une restriction interne à l'UE et transnationale</i>	331
§ 1. Une restriction interne à l'Union européenne	331
§ 2. Une affectation du commerce entre États membres	334
<i>Section 3. L'article 101(2) TFUE – nullité de droit</i>	344
<i>Sous-section 1. Le régime de la nullité</i>	344
<i>Sous-section 2. Les conséquences de la nullité</i>	346
§ 1. La réparation <i>inter partes</i>	346
§ 2. La réparation <i>erga omnes</i>	348
<i>Section 4. Article 101(3) TFUE. – le dispositif d'exemption de l'interdiction</i>	351
<i>Sous-section 1. Conditions positives</i>	353
§ 1. Amélioration de la production ou de la distribution et promotion du progrès technique ou économique – condition d'amélioration du bien-être	353
§ 2. Réserver aux utilisateurs une partie équitable du profit qui résulte de la réalisation de la première condition – condition de répercussion	359
<i>Sous-section 2. Conditions négatives</i>	361
§ 1. Ne pas imposer aux entreprises intéressées de restrictions qui ne sont pas indispensables pour atteindre ces objectifs – condition de proportionnalité	361
§ 2. Ne pas donner aux entreprises la possibilité, pour une partie substantielle des produits en cause, d'éliminer la concurrence – condition de non-élimination de la concurrence	362
<i>Sous-section 3. Conclusions</i>	363
<i>Chapitre 4. L'article 102 TFUE ou le dispositif de contrôle de comportements stratégiques unilatéraux</i>	365
<i>Section 1. Observations liminaires</i>	365
<i>Sous-section 1. Causes de l'essor du droit de l'abus de position dominante</i>	365
<i>Sous-section 2. Contenu du droit de l'abus de position dominante</i>	370
<i>Section 2. La position dominante</i>	377
<i>Sous-section 1. Définition de la position dominante</i>	377
§ 1. L'ancienne définition jurisprudentielle de la position dominante	377
§ 2. L'économisation contemporaine de la définition de la position dominante	378

<i>Sous-section 2. Caractérisation de la position dominante</i>	381
§ 1. Délimitation du marché pertinent	382
§ 2. Mesure de la position de l'entreprise sur le marché pertinent	395
<i>Sous-section 3. Autres déclinaisons de la notion de position dominante</i>	406
§ 1. Notions dérivées censées refléter l'intensité de la position dominante	406
§ 2. Notions dérivées censées étendre le champ d'application de l'article 102 TFUE – La position dominante collective.....	410
Section 3. L'abus	413
<i>Sous-section 1. Ratio sous-tendant la prohibition de certains comportements d'entreprises dominantes</i>	413
§ 1. La <i>ratio structurelle</i>	414
§ 2. La <i>ratio comportementale</i>	415
§ 3. Discussion	416
<i>Sous-section 2. Champ d'application (ou les comportements couverts par la notion d'abus).....</i>	417
<i>Sous-section 3. Preuve de l'abus.....</i>	421
§ 1. Abus et intention anticoncurrentielle	421
§ 2. Abus et effets anticoncurrentiels	424
§ 3. Lien entre l'abus et la position dominante	436
<i>Sous-section 4. Principaux abus condamnés</i>	439
§ 1. Prix et conditions de transaction non équitables	440
§ 2. Prix prédateurs	449
§ 3. Rabais, remises et ristournes	462
§ 4. Refus de commercer (ou refus de fournir, de contracter, de donner en licence)	480
§ 5. Obligations d'exclusivité (achats exclusifs, monomarquisme, clauses de non-concurrence, etc.)	497
§ 6. Discrimination	500
§ 7. Vente liée	504
§ 8. Autres types d'abus	510
Chapitre 5. Le contrôle des opérations de concentration ou le dispositif de surveillance de la structure des marchés.....	517
Section 1. Observations liminaires	517
<i>Sous-section 1. Genèse du dispositif européen de contrôle des concentrations</i>	517

<i>Sous-section 2. Notion d'opération de concentration entre entreprises en droit européen</i>	522
§ 1. Perspective juridique	522
§ 2. Perspective économique	523
Section 2. L'appréciation des opérations de concentration entre entreprises en vertu du règlement 139/2004	524
<i>Sous-section 1. L'opération est-elle notifiable ? – ou la question de la compétence juridictionnelle de la Commission</i>	524
§ 1. La notion de concentration	525
§ 2. La dimension européenne	526
§ 3. Conséquences de l'identification d'une concentration de dimension européenne	529
<i>Sous-section 2. La concentration est-elle admissible ? – ou la question de la compatibilité matérielle de l'opération</i>	534
§ 1. Le double test du règlement 139/2004	534
§ 2. L'analyse de compatibilité des concentrations horizontales	536
§ 3. L'analyse de compatibilité des concentrations non horizontales	557
§ 4. L'analyse des justifications apportées par les entreprises	562
§ 5. L'analyse de compatibilité des restrictions accessoires	571
§ 6. L'examen de la compatibilité des entreprises communes de plein exercice	571
Section 3. Droit institutionnel et processuel des concentrations	592
<i>Sous-section 1. La procédure informelle de pré-notification</i>	592
<i>Sous-section 2. La procédure formelle de notification</i>	594
§ 1. Le formulaire CO	594
§ 2. Le calendrier de la procédure	594
<i>Sous-section 3. La procédure simplifiée</i>	600
<i>Sous-section 4. Le contentieux des concentrations</i>	601
§ 1. Le contrôle juridictionnel de légalité	601
§ 2. Le contentieux de l'indemnité	605
Section 4. Conclusion	607
<i>Sous-section 1. Les mythes</i>	607
<i>Sous-section 2. La réalité</i>	609
Chapitre 6. La mise en œuvre institutionnelle des articles 101 et 102 TFUE	613
Section 1. L'ancien système du règlement 17/62	614

<i>Sous-section 1. Le principe de la réserve d'autorisation</i>	615
<i>Sous-section 2. Le monopole d'application de l'article 101(3) TFUE</i>	616
<i>Sous-section 3. Limites</i>	617
Section 2. Le règlement 1/2003 et les communications de la Commission	618
<i>Sous-section 1. La transition vers le système d'exception légale</i>	618
<i>Sous-section 2. L'« auto-évaluation » ex ante par les entreprises</i>	619
§ 1. Le principe	619
§ 2. Les instruments de l'auto-évaluation	620
§ 3. L'assistance à l'auto-évaluation – La demande d'orientations informelles	622
<i>Sous-section 3. La vérification, ex post, des pratiques par la Commission, les ANC et juridictions nationales</i>	624
§ 1. Aspects verticaux – La question de la compétence institutionnelle européenne	625
§ 2. Aspects horizontaux – La question des compétences parallèles	637
§ 3. La coopération de la Commission, des ANC et des juridictions nationales	642
Section 3. La mise en œuvre du droit de la concurrence par les juridictions arbitrales	647
Section 4. Conclusion	649
Chapitre 7. Le droit des ententes et autres restrictions horizontales flagrantes	653
Section 1. La politique européenne de lutte contre les ententes	653
Section 2. Le droit matériel des ententes	659
<i>Sous-section 1. Champ d'application matériel – quelles coordinations constituent des ententes ?</i>	659
§ 1. Notion d'entente	659
§ 2. Typologie des ententes	661
<i>Sous-section 2. Champ d'application personnel – quelles sont les entreprises responsables d'ententes ?</i>	675
§ 1. Groupes d'entreprises	675
§ 2. Entreprises venant au droit d'autres entreprises en qualité d'acquéreurs (doctrine de la succession d'entreprises)	677
§ 3. Tiers non présents sur le marché mais membres de l'entente (doctrine de la complicité)	678
§ 4. Comportement des employés	680

<i>Sous-section 3. Champ d'application temporel – quelles règles de prescription s'appliquent en matière d'ententes ?</i>	681
Section 3. Le droit institutionnel des ententes	683
<i>Sous-section 1. La dissuasion des ententes par la Commission</i>	683
§ 1. La répression des ententes	683
§ 2. La détection des ententes	693
<i>Sous-section 2. Le contentieux des ententes devant le juge européen</i>	700
Chapitre 8. Le droit des accords de coopération horizontale	703
<i>Section 1. Observations liminaires</i>	703
<i>Section 2. L'encadrement juridique des accords de coopération horizontale</i>	705
§ 1. Genèse	705
§ 2. Champ d'application	706
<i>Section 3. Principes fondamentaux d'appréciation des accords de coopération horizontale</i>	709
§ 1. L'accord en cause est-il restrictif de concurrence au sens de l'article 101(1) ? La question de la <i>restriction</i>	710
§ 2. L'accord restrictif bénéficie-t-il de l'exception de l'article 101 (3) ? La question de l' <i>exemption</i>	712
§ 3. La pratique	715
<i>Section 4. Principes spécifiques d'analyse concurrentielle (par type de coopération)</i>	716
<i>Sous-section 1. Les accords de recherche et développement (R&D)</i>	716
§ 1. Observations liminaires	716
§ 2. Le filtrage des accords de R&D	719
§ 3. L'examen individuel approfondi des accords de R&D	724
<i>Sous-section 2. Les accords de spécialisation</i>	727
§ 1. Observations liminaires	727
§ 2. Le filtrage des accords de spécialisation	729
§ 3. L'examen individuel approfondi des accords de spécialisation	732
<i>Sous-section 3. Les accords d'achat</i>	737
§ 1. Observations liminaires	737
§ 2. Le filtrage des accords d'achat	739
§ 3. L'examen individuel approfondi des accords d'achat	741
<i>Sous-section 4. Les accords de commercialisation</i>	747
§ 1. Observations liminaires	747
§ 2. Le filtrage des accords de commercialisation	748

§ 3. L'examen individuel approfondi des accords de commercialisation	750
<i>Sous-section 5. Les accords de normalisation</i>	753
§ 1. Observations liminaires	753
§ 2. Le filtrage des accords de normalisation	757
§ 3. L'examen individuel approfondi des accords de normalisation	759
§ 4. Le cas particulier des conditions générales de vente	762
<i>Sous-section 6. Les accords environnementaux</i>	764
§ 1. Le filtrage des accords environnementaux	765
§ 2. L'examen individuel approfondi des accords environnementaux	766
<i>Sous-section 7. Les accords d'échange d'informations</i>	768
§ 1. Le fondement économique du contrôle des accords d'échange d'informations	770
§ 2. Principes d'appréciation des accords d'échange d'informations	773
§ 3. Bonnes pratiques en matière d'accords d'échange d'informations – « dos and don'ts »	783
§ 4. Observations finales	785
Section 5. Conclusion	786
Chapitre 9. Le droit des restrictions verticales	787
Section 1. Observations liminaires	787
Section 2. Typologie des restrictions verticales	791
<i>Sous-section 1. Position du problème</i>	791
<i>Sous-section 2. La famille des relations contractuelles exclusives</i>	792
§ 1. Notion	792
§ 2. Scénarios d'atteinte à la concurrence	793
§ 3. Justifications objectives et effets pro-concurrentiels	794
<i>Sous-section 3. La famille du contrôle des prix de revente</i>	795
§ 1. Notion	795
§ 2. Scénarios d'atteinte à la concurrence	795
§ 3. Justifications objectives et effets pro-concurrentiels	796
<i>Sous-section 4. La famille de la distribution limitée</i>	797
§ 1. Notion	797
§ 2. Scénarios d'atteinte à la concurrence	798
§ 3. Justifications objectives et effets pro-concurrentiels	798
<i>Sous-section 5. La famille de la répartition de marchés</i>	800

§ 1. Notion	800
§ 2. Scénarios d'atteinte à la concurrence	801
§ 3. Justifications objectives et effets pro-concurrentiels	802
<i>Sous-section 6. La famille de la puissance d'achat</i>	802
§ 1. Notion	802
§ 2. Scénarios d'atteinte à la concurrence	804
§ 3. Justifications objectives et effets pro-concurrentiels	805
<i>Section 3. Méthodologie d'analyse des restrictions verticales</i>	806
<i>Sous-section 1. Le filtrage des restrictions verticales</i>	807
§ 1. La vérification des présomptions d'incompatibilité	807
§ 2. La vérification des présomptions de compatibilité	814
<i>Sous-section 2. L'analyse individuelle approfondie des restrictions verticales</i>	821
§ 1. Observations liminaires	821
§ 2. Méthodologie	821
<i>Section 4. La distribution par Internet</i>	825
§ 1. Les termes du débat	825
§ 2. Le cadre juridique de la distribution en ligne	827
<i>Section 5. Conclusion</i>	832
Chapitre 10. Le droit des accords de transfert de technologie	835
<i>Section 1. Nature des relations entre les parties à l'accord de transfert de technologie</i>	839
§ 1. Marchés affectés et marchés pertinents	839
§ 2. Accords entre concurrents ou entre non-concurrents ?	840
<i>Section 2. La vérification des présomptions d'incompatibilité</i>	841
<i>Section 3. La vérification des présomptions de compatibilité</i>	846
<i>Section 4. Restrictions exclues</i>	847
§ 1. Rétrocessions exclusives	848
§ 2. Clauses de non-contestation et de résiliation	848
§ 3. Limitation de la capacité du preneur d'exploiter ou de développer sa propre technologie (accords entre non-concurrents)	849
<i>Section 5. L'examen individuel approfondi des accords de transfert de technologie</i>	850
§ 1. Scénarios d'atteinte à la concurrence	850
§ 2. Vérification individuelle de la restriction et de l'exemption	851

Section 6. Accords de règlement et de regroupement	852
§ 1. Les accords de règlement	852
§ 2. Les accords de regroupement de technologie	853
§ 3. Clauses de paiement post expiration, révocation ou constatation de non-contrefaçon ?	856
Index	859

APP
ANS
BEP
CIR
CEBA
CEM
CGV
CIN
Gn
CM
CMG
CMI
CMV
CNC
Coex
DG
DPL
ERI
FRA
FT
FTU
CAT
IAA
ICI
BRI
D
GCV
OR
OMI
OPU
PAF
PNE
PRO
R&D
REC